

# Le Feuillet municipal

## décembre 2024



**AURIGNAC**  
UNE COMMUNE DES  
TERRES D'AURIGNAC



N° 124

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site [aurignac.fr](http://aurignac.fr) et ne plus le recevoir en version papier.

**Permanences à la Mairie** : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.  
**Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, le samedi 18 janvier de 9h à 12h.**

**Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73**  
En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

**Permanence de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD**  
vous accueillent sans RDV, à Aurignac, le **mercredi 08 janvier** de 14h à 16h - Salle Adjoints - Mairie

### Ils restent !

### L'AGAPEI demeure à Aurignac...

Le 9 novembre, la manifestation des familles et des salariés de l'AGAPEI, des élus d'Aurignac et du territoire ainsi que de nombreux citoyens mobilisés par l'appel du Feuillet, a traduit l'incompréhension de l'option retenue et la colère face aux manques d'information et de concertation.

Il s'agissait de construire un nouvel établissement sur la commune de Bousens, l'AGAPEI cessant définitivement toute activité sur Aurignac.

Dans une démarche volontariste et constructive, Jean-Michel LOSEGO a su établir et conserver un dialogue ouvert avec tous les partenaires. Ainsi le projet communal a pu être présenté et argumenté, permettant dès lors une évaluation objective devant les différentes instances concernées (Conseil de la Vie Sociale, Comité Social et Économique et Conseil d'Administration de l'AGAPEI).

**À l'issue du CA du jeudi 12 décembre, l'AGAPEI a voté, le maintien de toute son activité sur la commune d'Aurignac.**

C'est donc sur le terrain expressément acquis par la municipalité en 2020, situé chemin de la Fontaine Vieille, que vont s'ériger les nouveaux bâtiments du Foyer de Vie Le Comtal.

Plus proche de la zone « santé-sports-loisirs » et plus accessible au centre bourg par le cheminement doux récemment réalisé, ce site présente des éléments immédiatement favorables à une meilleure inclusion des résidents dans la collectivité du village.

Le dialogue va pouvoir se poursuivre avec les professionnels de l'établissement, dans l'objectif d'une concertation plus efficiente pour le meilleur service rendu aux personnes adultes en situation de handicap domiciliées à Aurignac.

**Pour notre municipalité, c'est le juste aboutissement du travail de fond et de tous les investissements consentis depuis 5 ans.**

### Dégradations Salle Polyvalente

Suite à de trop fréquentes dégradations de la salle polyvalente, des mesures de sécurité ont été adoptées.  
L'accès habituel sera fermé dès le début des activités sportives, il se fera, pour les parents et les visiteurs, par les portes vitrées latérales, afin d'éviter des intrusions malveillantes.



### 2 possibilités pour demander le pass d'accès à la déchetterie d'Aurignac au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 :



**CŒUR & CÔTEAUX  
COMMINGES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En ligne sur Internet : [www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-et-bouger/Dechetterie](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-et-bouger/Dechetterie)  
ou lors des permanences, uniquement sur les créneaux suivants : Les mardis 14 et 28 janvier de 8h30 à 11h30

**Un pass unique par foyer ou par producteur non ménager, utilisable par tous ses membres.**

Accès possible dans les déchetteries sans le pass jusqu'à juin 2025, a minima.

Pièces justificatives nécessaires : Particuliers : Pièces d'identité, Facture < 3 mois (eau, téléphone, électricité...)  
>Producteurs non ménagers : Avis de situation au répertoire SIRENE < 1 mois (téléchargeable sur le site Internet de l'INSEE) du territoire

Plus d'infos par mail à [pass.dechetteries@la5c.fr](mailto:pass.dechetteries@la5c.fr) ou ☎ 05 61 94 74 46

### Tarifs de la cantine au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

**Le Conseil Départemental a décidé de maintenir le tarif du ticket de cantine, fixé en 2022.**

Les tickets sont en vente par carnet de 20 et **payables d'avance** au secrétariat de la Mairie.

Pour les enfants domiciliés à Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard, un tarif dégressif a été établi par les municipalités en fonction du quotient familial.

Pour bénéficier des tranches 1,2 et 3, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation récente de la Caisse d'Allocation Familiale vous seront nécessaires.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	PRIX DU CARNET	PRIX DU TICKET
Hors Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard	4	71€	3,55€
<b>Dégressivité Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard</b>			
1000 et +	4	71€	3,55€
651 à 999	3	65€	3,25€
451 à 650	2	59€	2,95€
0 à 450	1	53€	2,65€



Avec ce Feuillet est distribuée une invitation aux vœux 2025 du Maire

**le dimanche 12 janvier à 16h**

À l'ancienne salle paroissiale

n'oubliez pas de renvoyer votre coupon réponse !

À vous qui nous lisez,  
nous disons "Bonne année"  
Et faites circuler cette info ... C'est tout frais !



### Travaux et aménagements

**Décorations et illuminations** : les décorations de fêtes sont en place dans le village. Le sapin du jardin d'enfants Nicole CISTAC est paré de ses guirlandes. Les illuminations vont pouvoir scintiller et réchauffer les cœurs pendant l'hiver.

**Espaces verts** : ce sont désormais 90 arbres qui ont été plantés par nos jardiniers en divers endroits du village. Ce n'est pas terminé, d'autres vont arriver ! La Municipalité remercie M. Gauthier RIVES pour le don d'un pommier de la variété « Api étoilé » (pomme de reinette et pomme d'api !).



**École Maternelle** : notre électricien a rajouté des prises dans le couloir pour aménager au mieux cet espace.



Aux ALAE ce sont des étagères fabriquées et posées par notre service technique qui optimisent l'espace de stockage et libèrent de la place pour les activités de motricité.

**Aux ateliers** : les agents se sont aménagé un accès viabilisé sur le côté du bâtiment permettant aux véhicules de passer à l'arrière, grâce à du calcaire gracieusement offert par CMGO (carrière d'Aurignac) que nous remercions vivement.

**Peintures au sol** : les peintures au sol des stationnements route de Saint-Martory vont être reprises suite à des défauts d'alignement constatés.

**Salle polyvalente** : à l'étage le club de boxe « Au Ring Niaque » s'est vu doté d'une armoire spécialement adaptée au rangement et au séchage des gants. Trois poutres seront fixées, permettant la suspension sécurisée des sacs de frappe.

<p><b>Infos &amp; réservations :</b> Lounes (07 50 54 05 11) jeunesse.aurignac@gmail.com <a href="http://www.mjc-st-gaudens.org">www.mjc-st-gaudens.org</a> Adhésion obligatoire de 11€ pour participer aux activités</p>		<p><b>Du 30 décembre au 3 janvier</b> 30/12, 12h-18h : préparation soirée nouvel an 31/12, 9h30-18h : patinoire 2/01, 16h - 01h : soirée nouvel an 3/01, 12h-14h : cinéma - MJC</p>	<p><b>La Glissade</b> - ☎ 07 53 62 75 72 <a href="https://www.facebook.com/laglissadebaby">https://www.facebook.com/laglissadebaby</a>  <b>Janvier, c'est pause hivernale et repos collectif !!!</b></p>
---	--	---	---


<p>Dimanche 2 février 2025, à 17h - Espace St Michel <i>La Vie Parisienne</i> par la Cie Croq'Mots Notes d'après l'œuvre de J. Offenbach </p>	<p><b>La Cafetière</b> - ☎ 05 61 79 70 16 <a href="https://www.lacafetiere-aurignac.fr/">https://www.lacafetiere-aurignac.fr/</a> 8/01 : Vernissage expo Laurent Rochelle « les Délices du jardin » 12/01, 16h : Atelier d'écriture 17/01, 19h ; soirée So Caf</p>	<p>22/01, 19h : Apéro-Histoires : l'Ours avec Matiu Fauré 26/01 : la Bulle du dimanche 31/01, 19h : Conférence : Rencontre avec l'Ours par Jean-Jacques Camarra et Emmanuel Menoni </p>
<p><b>La Cafetière sera fermée du 23/12 au 3/01 inclus</b></p>		

 **Notre Musée vous accueille et vous propose**  
Réservations conseillées pour visites, ateliers et animations - ☎ 05 61 90 90 72  
<http://www.museeaurignacien.com/fr/>



**Jusqu'au mardi 31 décembre** : Exposition temporaire « **Nucleus Memory** ». Cette exposition présente une série d'estampes réalisées par 10 artistes membres de l'association **Estampadura** (Association dédiée à l'estampe et au dessin).

**Vacances de Noël du samedi 21 au dimanche 29 décembre**  
Durant les vacances scolaires, **des visites et des ateliers démonstratifs et participatifs** sont proposés par l'équipe de médiation afin d'expérimenter les gestes de nos ancêtres et de découvrir la Préhistoire en s'amusant.  
**Fermeture annuelle du 29 décembre 2024 au 5 février 2025**



 **Cinédonjon janvier**

**Vendredi 03/01 à 21h** : L'Affaire Nevenka V.O.  
**Samedi 04/01 à 17h** : Les boules de Noël  
**Vendredi 10/01 à 21h** : Les graines du figuier sauvage V.O.  
**Dimanche 12/01 à 16h** : Bushman Le robot sauvage  
**Vendredi 17/01 à 21h** : En fanfare + court-métrage  
**Samedi 18/01 à 17h** : Mufasa : Le roi lion (animation live)  
**Vendredi 24/01 à 21h** : Il était une fois Michel Legrand +court-métrage  
**Dimanche 26/01 à 16h** : Croquette le chat merveilleux (animation)  
**Vendredi 31/01 à 21h** : Mémoire d'un corps brulant V.O.

**RAPPEL**  
 **L'ASVA** vous convie le 22 décembre, à 16h, à l'église Saint Pierre aux liens pour un concert de Noël de la Bouche en Chœur  


État civil du mois de juillet	
Naissance	Décès
ACHKAR Malo le 06/11	PERES Georges le 03/11 STEFANI Isabelle le 12/11 MORETTO Philippe le 16/11